

PROGRAMME 2027
FORMATIONS

l'assmat formation

Formation Responsables RPE

De l'embauche de l'assistante maternelle à la rupture du contrat de travail

Formule :

J1 + J2 + J3 1 290 € TTC*

*Ces prix sont garantis jusqu'au 31 décembre 2027

du mardi 23 au jeudi 25 mars 2027
du mardi 12 au jeudi 14 octobre 2027
Plus de détails sur lassmat.fr

PROGRAMME

▶ Journée 1

- **Le rôle des relais petite enfance**
- **Les sources du droit et textes applicables**
- **Le contrat de travail**
- **La durée du travail**

▶ Journée 2

- **La rémunération de l'assistante maternelle**
- **La rupture du contrat de travail**
- **Les congés payés**

▶ Journée 3

- **L'indemnisation des congés payés**
- **Les absences non rémunérées**
- **Le solde de tout compte**

▶ Les objectifs de la formation :

- Comprendre les enjeux et le rôle d'accompagnement des RPE en matière de droit du travail
- Maitriser les éléments fondamentaux de la réglementation applicable au contrat de travail des assistantes maternelles employées par des particuliers.
- Maitriser les composantes et les modalités de calcul de la rémunération de ces professionnelles.

▶ Public et préquequis

- La formation est ouverte aux responsables de RPE en exercice ou à tout autre professionnel intervenant dans le même champ d'action.
- Aucun diplôme spécifique ou niveau d'acquisitions théoriques n'est exigé.

INFOS PRATIQUES

- Lieu : Paris (75007)
- Repas du midi pris en charge.

EN PLUS DE VOTRE FORMATION,

VOUS RECEVREZ À LA FIN DES SESSIONS DE COURS :

- **Un support pédagogique** bâti sur de multiples situations et cas concrets,
- **Le Guide juridique** des assistantes maternelles - éditions L'assmat (valeur 27 €),



+ 8 webinaires complémentaires pour conforter vos connaissances.
(8 sessions facultatives d'une heure en visio conférence dans les 12 mois suivant la session présentielle)

Code : AASMO141

FICHE D'INSCRIPTION à retourner à L'assmat Formation

10 av. Victor-Hugo • CS 60051 • 55800 Revigny-sur-Ornain

ou par mail : formation@lassmat.fr

LE STAGIAIRE

❒ Madame ❒ Monsieur
Nom..... Prénom
Adresse
CP ⌊⌊⌊⌊⌊ Ville.....
Téléphone portable.....
E-mail stagiaire
Date et signature du stagiaire

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE ou Organisme de rattachement

Nom de la collectivité.....
Abonné à L'assmat ❒ Oui ❒ Non
E-mail responsable formation
Adresse
CP ⌊⌊⌊⌊⌊ Ville
Téléphone
Cachet de la collectivité ou de l'organisme :

S'inscrit à la formation suivante : ❒ **Formule** 3 journées - **1 290 € TTC**
❒ du 23 au 25 mars 2027 ❒ du 12 au 14 octobre 2027

Pour tout renseignement complémentaire ou besoins spécifiques, adressez-nous votre demande par e-mail à : **formation@lassmat.fr**

* Vaut convention de formation simplifiée. Tout participant souhaitant se désister devra informer par écrit la SAS Martin Media - L'assmat. Tout dédit effectué dans les 30 jours précédant le début de la session de formation entraînera le règlement de 50% du prix de la prestation. Tout dédit effectué dans les 15 jours précédant le début de la session de formation entraînera le règlement intégral du prix de la prestation. La société Martin Média est certifiée Qualiopi pour les actions de formation par ICPF.

Agrément Formation - Région Lorraine : 415500 16355